



Compte rendu du CSA-DSO du 26/09/2024

Siégeaient à cette réunion :

Pour l'administration : Gwenaëlle Hello (DSO/D, présidente de la FS-DSO), Laurent Jacquin (DRH), Pascale Dupuy (DSO/AD), Béatrice Vincendon (DSO/DOS/D), Laurent Dervillée (DSO/DOT/D), Christine Lacanal (SG/RH/FP/D)

Représentants du personnel : Patrick Jann (FO), Mélanie Rémy, Tom Nicolau, Clément Testa et Lionel Aguilhon (CGT), Max Tondeur et Patrick Thaviot (CFDT), Patricia Varvoux (Solidaires).

Motion CGT pour laquelle FO n'a pas pu discuter avant le CSA par manque de temps mais que nous partageons.

"Lors de la réunion d'information syndicale avec les personnels DSO du 16 septembre 2024 sur le GT compétences et métiers de l'observation, de nombreuses inquiétudes ont été émises :

- sur le principe même de ce GT, présenté comme un préalable nécessaire pour les personnels de maintenance et du manque de reconnaissance que cette démarche induit
- sur la proposition issue de ce GT : nombre de postes ingénieurs proposés, contenu de ces postes dont part de maintenance retenue, charge de travail à DOT, modalités de mise en œuvre, nombreuses questions du GT sans réponse.
- sur la pyramide des âges de DOT et les départs en retraite à venir
- requalification des TSM affectés dans les services centraux de la DSO

Le SNM/CGT rappelle sa proposition de requalification globale, qui avait fait suite au refus du "référé de pôle d'observation" par les personnels de maintenance et demande à ce que les inquiétudes exprimées soient entendues."

1. Approbation de l'ordre du jour

FO : Demande d'un point sur les temps de décharge syndicale concernant les TZO.
Ce point est abordé en fin de journée.

2. Désignation du secrétaire adjoint

Solidaire pour 2024

3. Approbation du compte rendu des CSA du 15/03/24 et du 04/04/24 (JOP et hors JOP).

Approbation du CR du 15 Mars.
Approbation du 4 avril (JOP)
Approbation du CR du 4 avril hors JOP

Les CR sont approuvés avec les modifications proposées par les OS.

4. Approbation modification décision de composition des membres du CSA et de la FS DSO

FO : Pas de changement
CFDT : P.Thaviot et M.Tondeur (Titulaire), L.Bernede (Suppléant) reste 1 poste
CGT : Pas de changement
Solidaire : P.Varvoux et P.Lantuejoul (titulaires)

5. Mise à jour organisation DSO/DOS (pour avis)

But : Mettre à jour le Troed par rapport au fonctionnement.
40 postes , 6 postes IT encadrants, ,14 postes IT experts, 21 Tech dont 2 ouvriers

Répartition des ITM entre 2 divisions :
Logiciels (génie logiciel, expertise, conception) et systèmes (expertises systèmes d'acquisition, cohérence technique)

Le transfert de Trappes ⇒ Toulouse en 2012 a nécessité le besoin de fort développement d'où un transfert d'un IT système vers IT Logiciel.

Ce besoin est toujours nécessaire par le développement de projet tel Nickel et Chrome.

Actuellement 1 agent (ITM) « système » travaille à « logiciel ».

DSO/D demande de transférer officiellement un poste ITM de système vers ITM logiciel pour être conforme au fonctionnement.

A la question des OS : DSO/D répond qu'il n'y a pas de modification de rémunération, Qu'il aura une vérification que le logiciel drh prenne bien en compte l'ancienneté de l'agent La fiche de poste doit être vérifiée suite à la découverte d'une coquille.

Vote pour à l'unanimité sur cette modification.

6. Proposition suite GT compétences et métier TZO (pour avis)

DSO/D présente le rapport du groupe de travail lisible entièrement sous :
<http://confluence.meteo.fr/display/DSODOT/Rapport+du+GT>

Un lettre de mission a été confiée par DSO/D et DRH/D à DSO/DOT/D :

Il s'agit de vérifier au niveau de la DSO, les missions transverses à confier à DOT et d'évaluer la possibilité de requalifier certains postes. Requalifier des postes TZO dans le cadre actuel de DOT (128 TZO actuellement)

Certaines missions sont dites orphelines et DOT/D propose une prise en charge par ces nouveaux postes ITM. Il faut aussi déterminer un ensemble de compétences requises.

Il a été identifié que certaines activités transverses sont prises en charge par des TZO :

Ex : GMAO3 prises en charges par un TZO de Nîmes

Gestion des besoins H&S

Gestion de proximité des prestataires et suivi des relations contractuelles (chargés d'affaires locaux)

Support RZO sur la gestion des aspects administratifs.

36 missions sont identifiées dans les périmètres de l'observation de surface, de l'altitude et des métiers de l'observation territorial, de la coordination/prospective des systèmes d'observation.

Ces missions peuvent être valorisées dans le cadre des nouveaux postes ITM.

Suite au GT, 3 solutions sont identifiées dont 1 est préconisée par le GT:

Création de 3 postes ITM supplémentaires au Troed DSO/DOT + 8 postes devenant ITM pris sur les effectifs de DOT et ayant encore des activités de maintenance dont le pourcentage reste à définir.

DSO/D remercie les membres du GT pour ce travail.

Les échanges font remonter les points suivants qui seront en partie traités au CSA spécial:

=> Besoin exprimé par les TZO d'évoluer en restant dans le domaine de l'obs et de garder des compétences de maintenances.

=> Prise en compte du temps de formation dans les activités de maintenance attribuées au futurs ITM (réponse au CSA spécial)

=> Mise en œuvre: Au fil des réussites à l'IT pro, les futurs ITM seront affectés sur leur poste mais quand sera t'il lorsque tous les postes seront pourvus ?

=> Ou sont situés les 3 postes ITM supplémentaires : Ils seraient situés sur le site dans lequel le TZO a réussi l'IT pro.

=> Comment sera géré la réussite à l'IT pro de plusieurs TZO dans un pôle ? (réponse au CSA spécial)

=> Régime de travail des ITM (HB ou SP) (réponse au CSA spécial)

=> Répartition des futurs ITM sur le territoire (réponse au CSA spécial)

7. Bilan Formation

Présentation d'un tableau montrant les Indicateurs liés aux formations dispensées aux agents.

Pour MF en général 3,5 j /an et pour la DSO 5,1 j /an : différence dû à la formation des contractuels (prise de poste, habilitations électriques..) et la spécificité des postes de TZO.

Demande des OS de distinguer les formations obligatoires et facultatives.

8. Actualités DSO

- => COS observation : validation du modèle économique pour les AD non rstca et non radom
- => GT LM métiers et TZO
- => GT astreinte
- => GMAO3 en oper
- => préparation et mise en place des JO
- => assistance DDAY : mise en place d'une organisation exceptionnelle
- => travaux sur le risque chimique (inventaire avec AP)
- => travaux et installation des RS embarqués sur les nouveaux navires CMA-CGM
- => installation radar Momuy
- => préparation Sembadel
- => préparation des déploiements Nickel et installation de la première station chrome à St Girons
- => Installation bouée Vecchio

9. Suivi des actions CSA-DSO

Plan amelio : ameliof.meteo.fr/src/fiche.php?nr=6197

- => Mise en place des astreintes
- => Prise à distance des TZO qui doivent avoir un profil particulier DSO
- => Astreintes non activée : GT spécifique avec CMR et DSI
- => Rattachement des pôles Poitiers, Perpignan et Dijon. Perpignan plus de crainte et d'accompagnements.
- => Intranet DSO
- => Troed et postes requalifiés
- => Agrume et GdR en 2025
- => Suivi des effectifs : activités MFS, Pyramide des ages.temps syndical

Nouvelle action à prévoir :

- => Postes de développeur à la DSO non désigner comme tel et donc non requalifié.

10. Troed 2024 et effectifs

Effectifs DSO début septembre : 288 ETP mais effectif réel 290
9 postes ouverts actuellement.

Temps partiel : Plus élevé à DOA et DOA (mais temporaire)

OS : Pourquoi lorsque l'on est supérieur à 1, on ne prévoit pas d'effectif supplémentaire.

Réponse RH : difficile à mettre en œuvre en dehors des postes prévi ou dsi en horaires permanents.

Contractuels : 43/290 et présents dans tous les départements.

Parité 17 % de Femme à la DSO : F(49)/H(241)

Météo-France Sport:

En 2024 1 ETP mais arrêt prévue des activités fin 2025.

11. Points divers

=> **Bilan JO/JOP**

L'organisation a été renforcée durant cette période. Pas de incidents notables.

⇒ **Préparation SDO5** : Le travail avec les services a commencé. Le SDO5 est prévu pour 2026.

⇒ FO a demandé un point d'éclaircissement sur l'attitude à adopter pour les TZO lors de la préparation des instances (FS, CSA). Possibilité de préparation au domicile ou obligation de venir sur le lieu de travail. La RH indique qu'il faut utiliser le forfait 20 jours de télétravail en respectant les règles demandées aux TZO (demande au N+1)

Prochain CSA prévu le 12/12/2024 + un CSA spécial (Requalification TZO) programmé fin novembre.

Représentant SNITM-FO au DSO-DSO : Patrick Jann